



# COMMUNE DE VOLESVRES CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal de Volesvres s'est réuni le 10 juillet deux mille vingt à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du 2 juillet deux mille vingt.

**Présents** : Mmes Martine COUEGNAS, Sandrine COMTE-LATHUILIERE, Sandra CHAPEY, Marie-Claire THÉRéAU. Mrs Richard PERRIER, Jean-Noël DUCRET, Bruno DURAND, Gilles MICHEL, Alain DEROCHE, Jean-Baptiste ROUX, Guillaume ALLOIN.

**Absents excusés** : Mmes Gaëlle GORDAT, Marie-Laure PETIT, Mrs Julien NARBOUX et David PIERRE

**Secrétaire de séance** : Guillaume ALLOIN

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2020

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte-Rendu de la Réunion du 5 JUIN 2020

### VOTE DES GRANDS ELECTEURS POUR LES SENATORIALES

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que la Préfecture de Saône-et-Loire a exigé que toutes les communes se réunissent impérativement le Vendredi 10 juillet 2020 pour procéder à l'élection des Grands Electeurs pour les élections sénatoriales qui auront lieu le **Dimanche 27 septembre 2020** à MÂCON. La commune de Volesvres devant élire 3 titulaires et 3 suppléants pour ces élections.

Monsieur Richard PERRIER a été élu à 11 voix comme 1<sup>er</sup> délégué titulaire au 1<sup>er</sup> tour.  
Monsieur Jean-Noël DUCRET a été élu à 11 voix comme 2<sup>ème</sup> délégué titulaire au 1<sup>er</sup> tour.  
Madame Martine COUEGNAS a été élue à 11 voix comme 3<sup>ème</sup> déléguée titulaire au 1<sup>er</sup> tour.

Monsieur Bruno DURAND a été élu à 9 voix comme 1<sup>ère</sup> déléguée suppléante au 1<sup>er</sup> tour  
Monsieur Alain DEROCHE a été élu à 7 voix comme 2<sup>ème</sup> délégué suppléant au 1<sup>er</sup> tour  
Madame Sandra CHAPEY a été élue à 6 voix comme 3<sup>ème</sup> déléguée suppléante au 1<sup>er</sup> tour

## SONORISATION GRANDE SALLE ET EGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait appel à l'Entreprise DEBARNOT BARBOTTE pour refaire la sonorisation extérieure de l'église. Cette demande a été générée suite à des obsèques sur la commune, de nombreuses personnes ont fait remarquer le manque de son extérieur.

La Gym Volontaire, qui utilise la grande salle, souhaite investir dans une nouvelle sono, après concertation Monsieur le Maire a demandé à l'Entreprise DEBARNOT BARBOTTE de faire une proposition de sonorisation de la grande salle des fêtes, le devis s'élève à 4 089.60 euros TTC. L'objectif étant que l'ensemble des associations de la commune puissent en profiter.

Après un tour de table, le conseil municipal demande à ce que d'autres devis soient demandés.

## RÉMUNÉRATION PARTIELLE DES ANCIENS ÉLUS

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Mme DARD, concernant le rappel de rémunération des anciens élus (Régis LAURENT, Marie-Josèphe PACAUD et Jean-Paul VEROT). Après délibération, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur le rappel de rémunération.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Monsieur le Maire fait un rapport sur les éléments donnés par la Communauté de Communes le Grand Charolais, à savoir :

- **Chèques cadeaux** : La CCLGC a lancé une opération de relance de la consommation locale par la vente de chèques cadeaux, il suffit d'acheter pour 15 euros de chèques cadeaux d'une valeur de 20 euros. Ils sont utilisables dans tous les commerces (hors grandes surfaces alimentaires), les restaurants, les prestataires touristiques (hébergements et activités), valables jusqu'au 31 octobre 2020
- **Tournée tréteaux** : La CCLGC propose chaque année aux communes du Grand Charolais d'accueillir la tournée tréteaux. Cette année le spectacle BARNUM est à l'affiche, la commune propose d'accueillir les membres du spectacle le Vendredi 13 novembre 2020.
- **Chambre d'agriculture** : La CCLGC a missionné la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire pour réaliser le diagnostic agricole du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Dans ce cadre, les entretiens individuels avec les agriculteurs seront organisés par la Chambre d'Agriculture.

## **HAMEAU SAINFOIN**

Actuellement, il reste les Lot 2 et 7 à la vente.

Le compromis de vente définitif du lot 5 a été signé auprès du Notaire.

Le Permis de construire du Lot 4 a été déposé, nous attendons le retour de la DDT.

Concernant la provision versée par Monsieur et Madame DUPERRET sur la vente du Lot 1, un nouveau document devra être présenté au prochain conseil municipal.

## **PETITE SALLE**

Concernant la subvention du Conseil Régional, nous avons demandé où en était notre dossier. Le Conseil Régional nous a informé du versement « le paiement est en cours » mail du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le devis et le contrat reçu de l'entreprise LESPINASSE FRERES SARL concernant la petite salle. Après un tour de table, ce point est reporté au prochain conseil pour vérification, un autre devis sera demandé pour la climatisation et le double flux de l'aération.

Suite à l'utilisation de la petite salle, il a été suggéré de l'alimenter avec quelques ustensiles (poubelle du côté bar, miroir dans les toilettes, raclette à main pour la plonge). Après délibération, le conseil accepte la liste.

## **CONSCRITS 2022**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de Madame DESPLACE Lola présidente des conscrits de la classe 2022 (Saint-Léger, Hautefond, Volesvres et Vigny).

Monsieur le Maire propose au conseil de verser une subvention exceptionnelle de 100 euros et d'autoriser sous certaines conditions la « Poule d'Août ».

Après concertation, le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

## **ENEDIS**

Monsieur le Maire informe qu'ENEDIS procédera à partir du mois d'août au remplacement des compteurs par des compteurs LINKY.

Il est rappelé que des travaux sur la commune sont prévus le 13 juillet 2020.

## ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire fait un point sur ces différents échanges avec les dirigeants de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, concernant la mutualisation des services techniques et l'entretien de la commune.

## TRAVAUX ROUTE DES AUBÉPINES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération prise en date du 5 juin a fait l'objet d'un refus auprès des services du SYDESL.

Concernant les devis reçus du SYDESL, il fallait valider que le coût estimatif des travaux télécom sont de 35 400 euros TTC, l'aide s'élève à 50% du montant soit 17 700 euros TTC en reste à charge de la commune.

Le coût pour les travaux d'éclairage public est de 16 900 euros H.T.

La 1<sup>ère</sup> partie des travaux réalisés de busage par l'entreprise BOUHET est de 26 038.80 euros T.T.C.

## SYNDICAT DES EAUX BOURBINCE OUDRACHE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture de Saône-et-Loire a rejeté la délibération concernant la désignation des membres du Syndicat des Eaux, car il y a eu erreur d'intitulé de celui-ci à savoir les membres du Conseil désigné sont élus pour le Syndicat Intercommunal des eaux de Bourbince Oudrache et non au Syndicat intercommunal du bassin versant de la Bourbince.

Une nouvelle délibération sera transmise pour rectifier l'erreur.

La parole a été donnée à Monsieur DUCRET pour la présentation du rapport d'activité et de l'élection du nouveau bureau :

- Président : Jean-Noël DUCRET - Volesvres
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Hubert BURTIN – Fontenay
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Philippe DEVILLARD – Rigny-sur-Arroux

## QUESTIONS DIVERSES

- Commission cimetièrè : il est demandé à la Commission Cimetière de se réunir dès que possible. Une procédure de reprise de concession avait été réalisée avec l'ancien conseil municipal, celle-ci étant terminée, la commission devra étudier la suite à donner.

- Mesure sanitaire : Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la Préfecture a souligné le relâchement des gens par rapport à la pandémie du COVID 19. La Préfecture demande aux communes de rappeler aux personnes, l'obligation des gestes barrières lors de manifestations privées et publiques.
- Congés secrétariat : Les congés d'été du secrétariat seront du 13 août au 1<sup>er</sup> septembre 2020 inclus.
- Compte-rendu SDIS : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du rapport du SDIS concernant les installations des établissements de la Closeraie et du château de Cypierre. L'avis étant défavorable, le Maire prendra contact avec les gérants des différentes structures.
- Commission CCAS : Madame Martine COUEGNAS, présente un compte-rendu de la réunion de séance, les premiers points sont :
  - o L'organisation de la commission
  - o Un projet de règlement intérieur est en cours de réalisation
- Commission Communication – relation aux associations : Monsieur Jean-Noël DUCRET, présente les premières réflexions :
  - o Etude de la faisabilité de la page facebook
  - o Animation du site et mise à jour
  - o Bulletin Municipal
- Le Volobrigais : Face à la question d'éclaircir la position du nouveau conseil municipal, Monsieur le Maire prend un rendez-vous pour faire un point d'activité.

***Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30 heures.***

**Le Maire,  
Richard PERRIER**

